13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 6 MARS 2025

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : membres du comité directeur + publication sur le site du club

PRESENTS (19) : ANDRIEN Nadine, BILLOT Maryse, BRAVO Jacques, CROCHOT Françoise, DARCQ Florian, DUQUESNOY Olivier, LORNET Jean-Michel, MARION Claude, MOULIN Annick, PESCAY Philippe, ROUSSEL-GALLE Amandine, ROUSSILLON Eric, SCHLICK Jean-Luc, THA Olivier, TISSERANT Claude, TOLO Marie, TONON Florence, TONON Jean-Georges, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS REPRESENTES (4) : BANDERIER Colette, CHATEAU Nathalie, GENOUD Jean-Paul, MURATI Anne-Cécile

ABSENTS EXCUSES (1): ROUSSELOT Philippe

Prochaine réunion : mardi 8 avril 20h (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
I- <u>AG NATIONALE DE LA FFCAM</u> ***1) Examen et vote sur les documents concernés***	
- Approbation du procès-verbal de l'AG de Chambéry (avril 2024)	Approuvé à l'unanimité des membres du CODIR
- Rapport moral et d'activité 2023-2024	Approuvé à l'unanimité des membres du CODIR
- Approbation des comptes 2024	Approuvés à l'unanimité des membres du CODIR
- Affectation du résultat 2023-2024	Approuvé à l'unanimité des membres du CODIR
- Modification du RI : ajout d'un article 22 – composition du comité d'éthique et de déontologie	Approuvé à l'unanimité des membres du CODIR
- Vote du budget 2024-2025	Approuvé à l'unanimité des membres du CODIR
- Part fédérale des licences pour 2025-2026 : l'augmentation est soumise au vote Résultat : 1 voix pour et 22 voix contre Les participants font valoir le résultat largement excédentaire des comptes pour justifier le refus de l'augmentation de la part fédérale	L'augmentation de la part fédérale est rejetée à la majorité absolue des membres du CODIR
- Nomination d'un vérificateur aux comptes	Approuvé à l'unanimité des membres du CODIR
2) Projets et candidatures au Comité Directeur • **<u>2 listes en lice :</u>** ➢ L'Engagement Club Alpin – Cap sur 2030 ➢ Toutes et tous, nous sommes la FFCAM ! Les participants énoncent les arguments suivants :	

- La liste « Engagement Club Alpin » est plus représentative sur un plan géographique que « Toutes et tous » (qui est sur-représentée par la Haute-Savoie) ; elle comprend 3 membres de notre région BFC (Evelyne GUIGNARD, Marinette BONDOUX et Jean BERTRAND) - Sa répartition socio-professionnelle semble plus équilibrée - Le projet d'Engagement Club Alpin est très détaillé et documenté ; il semble porter plus d'engagement sociétal et environnemental : ainsi, l'augmentation de la part fédérale serait entièrement affectée au Milieu Montagnard - Le CD 25 et le CR BFC votent pour Engagement Club Alpin **Résultat du vote :** - liste « Toutes et tous » : 0 voix - Liste « Engagement Club Alpin » : 20 voix - Abstentions : 3	Suite au vote majoritaire du CODIR, les 28 voix du CAF Besançon se porteront intégralement sur la liste Engagement Club Alpin
• **<u>2 candidatures au poste de Médecin fédéral</u>** ➢ M.Hatte ➢ M.Champigneulle **Résultat du vote :** - M.Hatte : 0 voix - M.Champigneulle : 23 voix	Suite au vote à l'unanimité du CODIR, les 28 voix du CAF Besançon se porteront intégralement sur la candidature de M Champigneulle
3) Clubs ou comités candidats à l'accueil de l'AG 2027(vote) Les clubs ou comité candidats ne seront connus que lors de l'assemblée générale.	Le CODIR donne toute latitude de vote aux délégués, Olivier DUQUESNOY et Christophe WERTHEIMER
II- <u>AXES DE TRAVAIL</u>	
1) 150 ans du Club Alpin Français de Besançon Florence TONON, Olivier DUQUESNOY et Eric ROUSSILLON ont visité le Fort de Bregille, qui comprend de beaux espaces, tant intérieurs qu'extérieurs (c'était le site historique du Randonneur Bisontin). Eric a réservé le site, pour le samedi 20 septembre 2025. Nous pouvons espérer une mise à disposition à titre gratuit. L'évènement sera ouvert aux non cafistes, avec affichage dès maintenant dans le calendrier des sorties.	Une réunion de travail du groupe projet est prévue le lundi 17 mars 15h dans les locaux de la bibliothèque Objectif : quantifier les besoins en vue de lancer un appel à bénévoles
2) Commission Milieu Montagnard Deux chantiers en cours dans un premier temps : ➢ établir le bilan carbone du club : un questionnaire va être envoyé à tous les adhérents	

- une goutte d'eau pour l'avenir : veille à 360° sur le problème de l'eau, tant dans notre corps (alimentation) que dans notre environnement.

III- AUTRES CHANTIERS OU DOSSIERS EN COURS

1) Magazine

- On a reçu 117 réponses au questionnaire envoyé aux adhérents (voir document annexé)
- La majorité des répondants sont des adhérents récents (depuis 2020), plutôt âgés (+ de 60 ans) et habitant Besançon ou communes limitrophes
- Une majorité vont chercher les infos sur le site (84%) plutôt que dans le magazine (34%)
- Des raisons d'être du magazine très partagées, entre source d'information, bel objet vitrine pour les nouveaux adhérents, ou souvenir
- 50% souhaitent le maintien d'un magazine papier, quand d'autres suggèrent des versions simplifiées, moins chronophages et avec un moindre impact environnemental
- 10% se proposent pour travailler sur les supports de communication du club

Olivier DUQUESNOY transmettra les résultats de l'enquête à Géraldine PASTOR LLORET, cheville ouvrière du magazine.

Message aux infoclub pour demander aux volontaires pour travailler sur la communication, de se faire connaitre

Le sujet de la communication du club apparait prégnant : quoi, pourquoi, pour qui, comment ?

Une pause d'un an est envisagée d'autant plus que les 150 ans du club mobiliseront bcp d'énergie cette année

Devenir du magazine remis à l'ODJ du CODIR du 8 avril

2) Locaux du club

- **Avancement du dossier signalétique avec la ville**

Les bons à tirer sont présentés aux participants : sur l'entrée commune avec Entretemps, il faut modifier l'emplacement de notre logo, pour ne pas faire de confusion avec les horaires d'Entretemps

- **Extension de la salle d'escalade**

Le CAF est invité à une réunion de COPIL le 11 mars. Ces travaux sont susceptibles de modifier à terme les conditions d'utilisation de la salle de réunion

- **Suites de la visite Commission de Sécurité**

On attend toujours le rapport d'expertise pour lancer les travaux de mise aux normes de la mezzanine

3) Partenariat avec Semons l'Espoir

Jean-Georges TONON détaille la teneur de la réunion qui s'est tenue le 18 février.

Une sortie commune de 3 jours est projetée avec Semons l'Espoir, avec assistance du CAF pour l'encadrement : vendredi, exercices dans la vallée de la Loue, puis le samedi et le dimanche randonnées d'application dans le Haut Doubs ou Suisse frontalière. Il y aura besoin de 3 encadrants alpinisme et 2x2 en randonnée montagne pour 10 à 12 malades (jeunes en cours de traitement, et moins jeunes en rémission). Budget : environ 4500 € dont 2000 € alloués par le CAF, y compris les frais de déplacement des encadrants.	Date fixée les 26, 27 et 28 septembre 2025
4) Voyages au-delà de 800 km : critères de validation Olivier DUQUESNOY rappelle les discussions et décisions du CODIR du 21 janvier 2019. Les critères d'analyse d'alors restant pour l'essentiel valables, ils sont reproposés. Les encadrants devront communiquer dans leur projet : - Le programme jour par jour - Les modalités d'encadrement - Les modalités logistiques (hébergement, transport…) - Le budget	Ils transmettront le projet pour avis au responsable d'activités, qui le soumettra au Bureau. Après examen en Bureau, le voyage sera validé en CODIR
Philippe PESCAY objecte que ce process dilue la responsabilité du responsable d'activités. Olivier DUQUESNOY rappelle que selon la décision du CODIR de décembre 2018, tous les voyages devaient passer en CODIR ; ici, il s'agit bien d'un assouplissement d'une règle qui, pour n'avoir plus été appliquée depuis plusieurs années, n'en demeure pas moins valide. La distance de 800 km à vol d'oiseau permet de couvrir notamment la France métropolitaine, la Corse, la Suisse, le nord de l'Italie, autant de sorties qui ne nécessiteront pas l'aval du CODIR. Florence TONON rappelle que la FFCAM, qui avait pourtant promu les grands voyages depuis plusieurs années, a infléchi sa position et encourage les clubs à les réduire en vue d'améliorer notre bilan carbone. Christophe WERTHEIMER dit qu'on était en recul par rapport à la FFCAM, et que ce process nous permet de revenir dans la trajectoire nationale. Eric ROUSSILLON cite la Compagnie des Guides de Chamonix qui, dans un souci de préservation de l'environnement, a décidé de proscrire les courses au-delà de 60km, obérant ainsi gravement son résultat financier. Jean-Georges TONON résume en disant qu'il faut réaligner les discours vertueux et la pratique sur le terrain.	
5) Le point sur les commissions ➢ **Ski :** dans le cadre du départ annoncé de Jacques BRAVO, la commission ski a proposé Florence TONON comme responsable de ladite commission Le CODIR remercie Jacques pour son action, et félicite Florence pour sa nomination.	Conformément au règlement intérieur, le CODIR valide à l'unanimité la désignation de Florence TONON à la tête de la commission ski.

➢ **Formation :** la commission se réunira le 20 mars ➢ **Randonnée :** la commission se réunira le 25 mars	
IV- <u>QUESTIONS DIVERSES PROPOSEES PAR LES MEMBRES DU COMITE</u>	
1) ***Ski Alpinisme :*** Annick MOULIN a fait remonter, de la part surtout de celles et ceux ayant fait le cycle d'initiation, la demande de randonnées à ski plus accessibles	Le sujet relève de la commission ski.
2) ***Participation du CAF Besançon à Grandes Heures Nature les 13, 14 et 15 juin***	
Maryse BILLOT et Clément GUYOT ont été sollicités. Clément a déjà pris un engagement moral pour l'Ecole d'Aventures auprès d'Entretemps. Maryse craint de ne pas disposer des ressources suffisantes au sein de la commission escalade. Il y a besoin de bénévoles pour tenir un stand et assurer au mur d'escalade Eu égard aux facilités que nous accorde la ville, il convient que nous participions à cet événement.	Hors comité, Eric ROUSSILLON déclare prendre le sujet en main. Un appel à bénévoles sera fait dans une prochaine infoclub.
Prochaine réunion du CODIR : mardi 8 avril 20h	
22h40, la séance est levée et les participants se régalent de douceurs apportées par Eric ROUSSILLON et Claude MARION. Un grand merci à tous les deux !	

Le Président

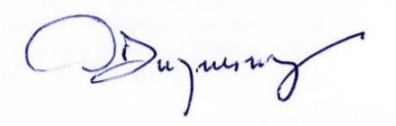

La secrétaire de séance

Réponses au sondage sur le devenir du magazine du CAF Besançon

https://framaforms.org/a-propos-du-magazine-du-club-1739188800

Rappel de l'introduction

La confection du magazine du CAF de Besançon tel qu'il paraît depuis 3 ans implique beaucoup de travail et d'investissement de la part des bénévoles. De plus, la version papier interroge d'un point de vue écologique, d'autant plus qu'un nombre croissant d'adhérents ne se le procure pas. Afin de prendre une décision concernant l'avenir de ce magazine, le comité directeur vous soumet les questions suivantes. Merci de prendre quelques minutes pour y répondre d'ici le 20 février 2025 !

117 réponses reçues et analysées.

Profil des répondants

- 73% des répondants sont adhérents depuis 2010 – et 41% depuis 2020
    - **Donc répondants « plutôt » récents**
    - **mais plutôt âgés** (majorité + de 60 ans, et seulement 13% entre 18 et 40 ans)
- 88% habitent à Besançon - ou dans une commune limitrophe.

Plus de 80/117 ont en leur possession les derniers magazines

S'ils ne les ont pas, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas pu venir :

Où trouvez-vous les informations dont vous avez besoin - en dehors de celles qui concernent les inscriptions aux sorties (on pouvait cocher plusieurs cases)?

- **Sur le site : 84%**
- **Dans le magazine : 34%**
- **52% valident le facteur humain (permanences, échanges avec d'autres cafistes…)**

Les réseaux sociaux sont aussi mentionnés plusieurs fois

Rmq FC : Dans les réponses à cocher, nous avions oublié la gazette du mardi, mentionnée 3 fois dans « autre » – y compris avec des remerciements…

Pour vous, le magazine c'est avant tout (une seule réponse possible) : les avis sont très partagés…

- **Une source d'information pour 36%**
- **Un bel objet vitrine du club (pour les non adhérents) pour 24%**
- **Un « album » de souvenirs (entre adhérents) pour 24%**

Des réponses « autres » positives se dégage surtout que **le magazine est qqch d'important pour les nouveaux adhérents** car il favorise un accueil de qualité

Réponses « autres » négatives : c'est inutile et trop luxueux

50% des répondants souhaitent que le club continue de faire paraître la version actuelle du magazine (papier et Pdf).

32% souhaitent que le club propose une version papier (et Pdf) simplifiée

18% font des suggestions ou des remarques. Synthèse des suggestions :

- **Moins de coûts liés au papier** : Utiliser du papier recyclé, faire moins de tirage, faire des impressions à la demande, faire seulement un Pdf
- **Moins de coûts et moins de travail :** parution bisannuelle
- **Autre support** : améliorer le site, notamment les récits, créer un album photos par activité
- **Contenus** : Intégrer des sujets « à enjeu »

13 personnes sont prêtes à participer aux travaux de la commission travaillant sur les supports de communication du club.